

LA GRIPPE AVIAIRE ... QUE FAIRE EN CAS DE DECOUVERTE D'OISEAUX SAUVAGES MORTS

Rédacteur : Hervé DUVALLET - Direction régionale Bretagne - Juin 2024

Le virus de l'influenza aviaire circule actuellement sur des oiseaux de la faune sauvage.

RECOMMANDATIONS



Eviter tout contact avec les oiseaux sauvages, y compris les plumes et les déjections

Rester sur les sentiers et laver la semelle de vos chaussures au détergent (liquide vaisselle) au retour de l'excursion, et passer une solution javéalisée



SI VOUS TROUVEZ DES OISEAUX MORTS



- Ne pas les toucher et noter le lieu de découverte (si possible le géolocaliser)
- Téléphoner au service départemental de l'Office français de la biodiversité (OFB) de votre département.